

Rennes, le 27 novembre 2023

Patrick Jéhannin

xx xxx xxxxxxxxxxx xxxxxxxx

35000 Rennes

à

Monsieur le Président de « *La France Unie* »

18 rue de Brest - Appartement B137

Les Horizons

35000 Rennes

Monsieur le Président

Parce qu'une précédente lettre suivie adressée au siège de l'association « *La France Unie* » m'est revenue avec la mention « *destinataire inconnu* », je prends soin d'adresser copie de celle-ci à l'adresse personnelle de son Président qui m'a également été communiquée par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Elle concerne l'appel à don qui est effectué sur le site internet du mouvement.

Il est indiqué que ce don : *ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 %*. Par exemple un don de 100€ vous « *coûtera* » en réalité 34€.

Or, dans son dernier bilan d'activité publié le 22 juin 2023, la DGFIP rapporte qu'en 2022 plus de 55 % des foyers fiscaux n'étaient pas imposés sur le revenu.

La majorité des français n'est donc pas susceptible de bénéficier de tels allègements.

Par la présente, je viens vous suggérer de modifier une formulation pour le moins trompeuse.

Certain que vous en comprendrez pleinement l'urgente nécessité, je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'expression de ma considération distinguée.



Patrick Jéhannin

copie : Monsieur le Président de « *La France Unie* », xxx xxxxxx xx xxx xxxxx - 35000 Rennes